

Programme gratuit d'enlèvement de graffitis

Cher propriétaire,

Une opération de repérage, de nettoyage et de prévention des graffitis est en cours dans notre arrondissement. Votre bâtiment fait partie des **zones ciblées** pour le service gratuit de nettoyage de graffitis. Ainsi, avec votre autorisation, il pourra être nettoyé sans frais par une équipe de spécialistes dont les services ont été retenus par l'arrondissement.

Éprouvée, la méthode d'effacement utilisée est simple et rapide (jet de pression et solvant ou peinture selon le type de surface) et GRATUITE. S'il y a récurrence, vous pourrez à nouveau bénéficier, gratuitement, du service d'enlèvement des graffitis d'ici la fin décembre 2018.

Hâtez-vous de nous retourner le formulaire ci-joint, dûment signé, par courriel à projetgraffitis@provert.org, par télécopie au 514 768-9448 ou à l'adresse indiquée sur le formulaire d'autorisation.

PRÉVENTION

Nous appliquons également des méthodes de prévention des graffitis qui ont fait leurs preuves, comprenant des aménagements et des travaux légers : plantes grimpantes, arbustes, boîtes à fleurs et pose d'enduit protecteur sur votre mur. Ces moyens peu coûteux aideront à freiner les récurrences en plus d'embellir le quartier.

Appelez l'opération TAG **au 514 768-2709, poste 204** et laissez un message en précisant que vous faites partie des **zones ciblées**. Assurez-vous de nous transmettre vos coordonnées (nom, numéro de téléphone, courriel et adresse du bâtiment).

De plus, vous pouvez également consulter notre site Internet ville.montreal.qc.ca/sud-ouest pour obtenir plus de détails sur l'opération graffitis.

L'environnement nous tient à cœur et, avec l'aide de nos partenaires, nous mettons tout en œuvre pour le préserver. Merci de contribuer à l'embellissement de votre rue!

*English version available upon request

Formulaire d'autorisation d'accès et d'exonération de responsabilité 2015-2018

Enlèvement des graffitis sur la propriété privée

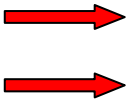
Propriétaire (**Adresse du bâtiment**)

Nom du propriétaire	
Adresse du bâtiment ciblé	
Téléphone	
Courriel	

Acceptation et exonération de responsabilité

Le soussigné déclare être propriétaire de la propriété localisée à l'adresse civique mentionnée ci-dessus et, à ce titre, consent à donner accès aux représentants de l'Arrondissement Sud-Ouest, ainsi qu'à ceux de l'organisme désigné : Pro-Vert Sud-Ouest, afin qu'ils puissent exécuter sur sa propriété, durant les saisons 2015, 2016, 2017 et 2018, les travaux d'enlèvement, de nettoyage ou de masquage de graffitis visibles de la rue. Ils pourront également traiter tous les cas de récidive. Les travaux effectués ainsi que les produits utilisés sont payés en totalité par l'Arrondissement du Sud-Ouest.

L'Arrondissement et l'organisme ne peuvent garantir les résultats qui seront obtenus. De plus, le propriétaire est avisé que les travaux peuvent notamment laisser certaines traces, démarcations ou autres sur les surfaces traitées et même abîmer ces surfaces. En autorisant l'Arrondissement à procéder aux travaux ci-haut mentionnés, le propriétaire dégage la Ville de Montréal et Pro-Vert Sud-Ouest de toute responsabilité eu égard à des dommages pouvant résulter des travaux effectués et, en ce sens, renonce à tout recours ou réclamation.



- J'autorise, l'Arrondissement du Sud-Ouest** à procéder aux travaux d'enlèvement, de nettoyage ou de masquage de graffitis et à traiter les cas de récidives pendant les saisons 2015 à 2018.
- Je refuse que l'Arrondissement du Sud-Ouest** procède aux travaux d'enlèvement, de nettoyage ou de masquage de graffiti. Raison :

Signature :

Date :

Veuillez retourner ce formulaire dûment **coché et signé** par courriel, par télécopie ou par la poste

à l'adresse suivante :

-

Pro-Vert Sud-Ouest
021*-75 Sq. Sir G. Étienne Cartier
Montréal, Québec, H4C 3A1